

Pourquoi faire un don ?

Vous demandez le baptême pour votre enfant. L'Eglise est heureuse de vous accueillir. Elle vous offre ses services gratuitement. Elle ne vit cependant financièrement que grâce aux dons qui lui sont faits.

Vous allez certainement engager des dépenses pour fêter cet événement. Nous vous demandons de ne pas oublier l'Eglise et, au delà de l'offrande que vous donnerez lors du service cultuel, de faire un don particulier nominatif*.

L'Eglise réformée n'a pas souhaité proposer de montant chiffré. Elle vous suggère de vous référer aux dépenses totales que vous allez faire et aux frais supportés par l'Eglise locale à cette occasion (salaire du pasteur, frais de déplacement, entretien du temple, organiste ...)

**déductible de l'impôt*

*« Voici je fais toutes choses nouvelles »
Apocalypse 21, verset 5*

La préparation

Le pasteur vous rencontre à plusieurs reprises et prépare le culte avec vous.

Le culte

Vos familles et vos amis sont accueillis
Pour le culte dominical au cours duquel
Le baptême aura lieu.

Et après...

L'Eglise s'engage à vous accompagner
En vous invitant à ses activités de catéchèse.



*L'Eglise
Vous
accueille*



ÉGLISE RÉFORMÉE
DE FRANCE

*Vous demandez le
baptême.*



*« Nous aimons Dieu parce qu'il nous a aimés le premier »
1 Jean chapitre 4, verset 19*